

## FINALITÉ 3. Assurer le pilotage des risques du Groupe Crédit Agricole



Sous-finalité	Base juridique permettant le traitement	Durée de conservation des données	Destinataires des données (par catégorie - se référer à l'inventaire)	Données obtenues auprès de tiers (par catégorie - se référer à l'inventaire)	Informations complémentaires
<b>3.1 Production de reportings réglementaires et gestion des risques financiers et de crédit</b>	<p>La base juridique est le respect d'une ou plusieurs obligations légales ou réglementaires ainsi que l'intérêt légitime.</p> <p>Son intérêt est de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Constituer un gisement de données pour les entités du Groupe</li> <li>S'assurer du respect de la stratégie risque du Groupe</li> <li>S'assurer du respect des protocoles d'accord Groupe mis en place avec des organismes de garantie</li> </ul>	<p>Cinq (5) ans à compter de la fin du contrat pour les données relatives l'octroi de crédit</p> <p>De Cinq (5) ans à Dix (ans) à compter de la date de production des données pour les déclaratifs réglementaires (comptable et financiers)</p> <p>Pour l'élaboration des modèles : Durée nécessaire à la prise en compte des facteurs de risque conformément aux directives réglementaires</p>	<p>Partenaires et prestataires au sein du Groupe Crédit Agricole</p> <p>Partenaires et prestataires hors Groupe Crédit Agricole</p> <p>Tiers autorisés et institutions publiques (Exemple : Banque De France)</p> <p>Tiers autorisés et institutions publiques (Exemple : Banque centrale européenne, Organisme de caution, Commissaires aux comptes)</p>	<p>Partenaires et prestataires au sein du Groupe Crédit Agricole</p> <p>Tiers autorisés et institutions publiques (Exemple : Banque centrale européenne, Organisme de caution, Commissaires aux comptes)</p> <p>Ces données relèvent des catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Identification, état civil, etc...</li> <li>Vie Professionnelle</li> <li>Informations d'ordre économique et financier</li> </ul>	<p>Vous pouvez vous opposer aux traitements fondés sur l'intérêt légitime de Crédit Agricole SA pour des raisons tenant à votre situation particulière (cf. rubrique « Quels sont vos droits ? »)</p> <p>Les partenaires et prestataires au sein du Groupe Crédit Agricole sont responsables de traitement conjoint avec Crédit Agricole S.A.</p> <p>Vous pouvez obtenir des informations complémentaires auprès d'eux.</p>
<b>3.2 Gestion de la gouvernance des Caisses Régionales</b>	La base juridique est le respect d'une ou plusieurs obligations légales ou réglementaires	Quinze (15) ans à compter de la fin des mandats.	<p>Partenaires et prestataires au sein du Groupe Crédit Agricole</p> <p>Partenaires et prestataires hors Groupe Crédit Agricole</p> <p>Tiers autorisés et institutions publiques (Exemple : Banque Centrale Européenne et Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)</p>	<p>Partenaires et prestataires au sein du Groupe Crédit Agricole</p> <p>Ces données relèvent des catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Identification, état civil, etc...</li> <li>Informations d'ordre économique et financier</li> <li>Vie personnelle</li> <li>Vie professionnelle</li> </ul>	

## FINALITÉ 3. Assurer le pilotage des risques du Groupe Crédit Agricole



Sous-finalité	Base juridique permettant le traitement	Durée de conservation des données	Destinataires des données (par catégorie - se référer à l'inventaire)	Données obtenues auprès de tiers (par catégorie - se référer à l'inventaire)	Informations complémentaires
<b>3.3 Gestion et prévention des conflits d'intérêts et des abus de marché</b>	La base juridique de ce traitement est l'obligation légale.	Douze (12) ans à compter de la dernière opération	Partenaires et prestataires au sein du Groupe Crédit Agricole  Tiers autorisés et institutions publiques (Exemple : Autorité des Marchés Financiers et Trafin)	Partenaires et prestataires au sein du Groupe Crédit Agricole  Ces données relèvent des catégories suivantes : • Identification, état civil, etc... • Informations d'ordre économique et financier • Vie personnelle • Vie professionnelle	Les partenaires et prestataires suivants au sein du Groupe Crédit Agricole sont responsables de traitement conjoint avec Crédit Agricole S.A : Caisses Régionales - BFORBANK - CA Titres - Crédit Agricole - Bank Polska S.A. - Crédit Agricole Egypte - Crédit Agricole Italia S.P.A. - Crédit Agricole Ukraine - LCL - Le Crédit Lyonnais  Vous pouvez obtenir des informations complémentaires auprès d'eux.
<b>3.4 Prévention, détection et gestion de la Fraude</b>	La base juridique du traitement est l'intérêt légitime.  L'intérêt légitime est de limiter la fraude pour le compte du Groupe et celui de ses clients	Jusqu'à dix (10) ans en cas de fraude avérée	Partenaires et prestataires au sein du Groupe Crédit Agricole  Tiers autorisés et institutions publiques	Partenaires et prestataires au sein du Groupe Crédit Agricole  Ces données relèvent des catégories suivantes : • Identification, état civil, etc... • Information sur le cas de fraude identifié	Vous pouvez vous opposer aux traitements fondés sur l'intérêt légitime de Crédit Agricole SA pour des raisons tenant à votre situation particulière (cf. rubrique « Quels sont vos droits ? »)  Les partenaires et prestataires suivants au sein du Groupe Crédit Agricole sont responsables de traitement conjoint avec Crédit Agricole S.A : Caisses Régionales, BForBank et LCL.  Vous pouvez obtenir des informations complémentaires auprès d'eux.

## FINALITÉ 3. Assurer le pilotage des risques du Groupe Crédit Agricole



Sous-finalité	Base juridique permettant le traitement	Durée de conservation des données	Destinataires des données (par catégorie - se référer à l'inventaire)	Données obtenues auprès de tiers (par catégorie - se référer à l'inventaire)	Informations complémentaires
<b>3.5 Gestion du dispositif de lanceur d'alerte</b>	<p>La base juridique est le respect d'une ou plusieurs obligations légales ou réglementaires ainsi que l'intérêt légitime.</p> <p>Son intérêt est de détecter les comportements contraires à son code de conduite</p>	Un (1) an à compter du lancement de l'alerte	Partenaires et prestataires au sein du Groupe Crédit Agricole concernés par une alerte  Partenaires et prestataires hors Groupe Crédit Agricole  Tiers autorisés et institutions publiques	Partenaires et prestataires au sein du Groupe Crédit Agricole concernés par une alerte  Ces données relèvent des catégories suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification, état civil, etc...</li> <li>• Information contenue dans l'alerte</li> </ul>	<p>Vous pouvez vous opposer aux traitements fondés sur l'intérêt légitime de Crédit Agricole SA pour des raisons tenant à votre situation particulière (cf. rubrique « Quels sont vos droits ? »)</p> <p>Les partenaires et prestataires au sein du Groupe Crédit Agricole sont responsables de traitement conjoint avec Crédit Agricole S.A.</p> <p>Vous pouvez obtenir des informations complémentaires auprès d'eux.</p>
<b>3.6 Gestion et prévention de la lutte anti-blanchiment, lutte anti-terroriste, respect des sanctions internationales</b>	<p>La base juridique est le respect d'une ou plusieurs obligations légales ou réglementaires ainsi que l'intérêt légitime.</p> <p>Son intérêt est de respecter des réglementations extra européenne</p>	Dix (10) ans  * Sous réserve de l'application de durées légales de conservation, de prescription plus longues	Partenaires et prestataires au sein du Groupe Crédit Agricole  Partenaires et prestataires hors Groupe Crédit Agricole  Tiers autorisés et institutions publiques (Exemple : Direction Générale du Trésor)	Partenaires et prestataires au sein du Groupe Crédit Agricole  Ces données relèvent des catégories suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification, Etat Civil, etc...</li> <li>• Vie Personnelle</li> <li>• Vie Professionnelle</li> <li>• Informations financières</li> </ul>	<p>Vous pouvez vous opposer aux traitements fondés sur l'intérêt légitime de Crédit Agricole SA pour des raisons tenant à votre situation particulière (cf. rubrique « Quels sont vos droits ? »)</p> <p>Les partenaires et prestataires au sein du Groupe Crédit Agricole sont responsables de traitement conjoint avec Crédit Agricole S.A.</p> <p>Vous pouvez obtenir des informations complémentaires auprès d'eux.</p>

## FINALITÉ 3. Assurer le pilotage des risques du Groupe Crédit Agricole



Sous-finalité	Base juridique permettant le traitement	Durée de conservation des données	Destinataires des données (par catégorie - se référer à l'inventaire)	Données obtenues auprès de tiers (par catégorie - se référer à l'inventaire)	Informations complémentaires
<b>3.7 Gestion du dispositif de contrôle interne du Groupe</b>	<p>La base juridique est le respect d'une ou plusieurs obligations légales ou réglementaires ainsi que l'intérêt légitime.</p> <p>Son intérêt est de s'assurer de la coordination du dispositif de contrôle interne au sein du Groupe</p>	<p>Dix (10) ans à compter de la réalisation du contrôle*.</p> <p>*Sous réserve de l'application de durées légales de conservation, de prescription plus longues</p>	<p>Partenaires et prestataires au sein du Groupe Crédit Agricole</p> <p>Tiers autorisés et institutions publiques</p>	<p>Partenaires et prestataires au sein du Groupe Crédit Agricole</p> <p>Ces données relèvent des catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification, état civil, etc...</li> <li>• Informations d'ordre économique et financier</li> <li>• Vie personnelle</li> <li>• Vie professionnelle</li> </ul>	<p>Vous pouvez vous opposer aux traitements fondés sur l'intérêt légitime de Crédit Agricole SA pour des raisons tenant à votre situation particulière (cf. rubrique « Quels sont vos droits ? »)</p>